



La Fondation Roi Baudouin lance l'appel à projets « Go.Digit ! Le Digital à votre service » visant à soutenir les fédérations et organisations coupoles du secteur associatif désireuses d'innover pour leurs membres en matière de digitalisation et de développer/créer de nouveaux outils à leur service.

#### Bénéficiaires

Cet appel à projets s'adresse à toutes les fédérations et organisations coupoles d'associations actives en Belgique et dont les membres sont également actifs en Belgique.

#### Projets

Les projets doivent porter sur :

- la mise en place d'actions de sensibilisation et d'information sur les opportunités et possibilités liées aux outils et processus digitaux et/ou un travail de mise en perspective des besoins des membres en matière de transformation digitale
- l'élaboration d'une stratégie digitale
- l'implémentation et/ou le développement d'outils ad hoc pour la gestion et l'utilisation des données au profit

des membres de l'organisation

#### Critères de recevabilité

- objectif du projet : la transformation digitale des membres afin d'augmenter leur efficacité
- statut du projet : en cours de réflexion ou en phase de démarrage
- introduction du projet : par une organisation coupole ou une fédération du secteur associatif
- projets exclus : exploitation commerciale d'idées, d'actions ou de produits
- lauréats : rédaction d'un rapport d'évaluation un an après la mise en place du projet

#### Critères de sélection

- les actions concernent la plus grande partie possible des membres de l'organisation coupole ou de la fédération
- l'initiative proposée comprend des actions concrètes, durables et mesurables
- le budget demandé comporte à une estimation claire des besoins financiers et de temps
- le projet sera réalisé d'ici son lancement à la fin de l'année 2020
- le jury aura une attention particulière pour les projets qui comportent une collaboration avec un partenaire public, privé ou associatif en vue d'accroître leur impact
- le jury aura une attention particulière pour les projets qui comportent un engagement de « co-investissement » soit par la fédération/coupole elle-même soit par un partenaire externe que ce soit en argent, en temps et/ou en compétence



Montant de l'intervention et liquidation

Soutien financier : entre 20.000 euro et 50.000 euro.

Procédure

La demande doit être introduite au plus tard le 15 juillet 2019 auprès de la FRB (cf. dossier de candidature en ligne sur le site de la FRB, infra).

Communication des projets sélectionnés : septembre 2019 (à confirmer).

Renseignements pratiques

Fondation Roi Baudouin

Rue Brederode, 21

1000 Bruxelles

Mme Sophie Van Mallegem - Tél 02 549 02 36 - [Vanmallegem.s@kbs-frb.be](mailto:Vanmallegem.s@kbs-frb.be)

